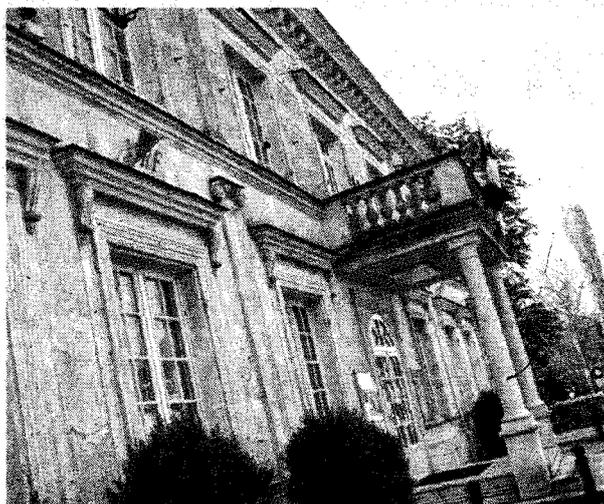


## ■ SAINT-RÉMY-LÈS-CHEVREUSE

### Des élections municipales auront bien lieu



**Les électeurs sont rappelés aux urnes.**

Deux mois après la démission de seize élus (sur les vingt-neuf que compte le conseil municipal), la sous-préfecture de Rambouillet vient d'entériner la tenue d'une nouvelle élection municipale partielle intégrale.

#### **Avant le 8 décembre**

Le 8 septembre dernier, l'État avait déjà noté que

plus d'un tiers des conseillers manquaient à l'appel et qu'ils ne pouvaient être remplacés. Conformément au Code général des collectivités territoriales, le scrutin doit se tenir au maximum trois mois après avoir constaté cette carence.

Le premier tour de ces municipales aura donc lieu avant le 8 décembre.